



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation du commissariat d'Albertville

Question orale n° 940

### Texte de la question

M. Vincent Rolland interroge M. le ministre de l'intérieur sur les effectifs du commissariat d'Albertville en Savoie. Si par le passé, certes lointain, des inquiétudes concernaient la pérennité du commissariat d'Albertville, aujourd'hui cette structure semble solidement ancrée dans la ville. M. le député souhaite que le Gouvernement le confirme. Par ailleurs, l'implication et le professionnalisme des gardiens de la paix ont permis d'obtenir de bons résultats, que ce soit dans la lutte contre les violences sur la voie publique ou les cambriolages. L'évolution des taux d'élucidation est en hausse, grâce au travail des agents sur le terrain, qu'ils en soient remerciés. Néanmoins, il ne faut pas baisser la garde, notamment concernant les délits de violence aux personnes, et à ce titre M. le député souhaite connaître les raisons pour lesquelles ce commissariat qui devrait disposer d'un effectif de 39 agents n'en compte que 35 actuellement. Enfin, il y a quelques mois M. le député avait eu l'occasion d'attirer l'attention du ministre de l'intérieur sur l'absence d'un délégué à la cohésion police-population au sein du commissariat d'Albertville, délégué qui permettrait de réaliser un travail nécessaire d'écoute et de mise en relation dans les quartiers de la ville. Il souhaite que le Gouvernement indique si Albertville, à l'avenir, pourra bénéficier de ce poste.

### Texte de la réponse

#### COMMISSARIAT D'ALBERTVILLE

**Mme la présidente.** La parole est à M. Vincent Rolland, pour exposer sa question, n° 940, relative à la situation du commissariat d'Albertville.

**M. Vincent Rolland.** Ma question au ministre de l'intérieur porte sur les effectifs de l'un des commissariats de ma circonscription, celui d'Albertville. Il y a quelques années, nous avons nourri quelques inquiétudes concernant la pérennité de cette structure. Elle semble désormais solidement ancrée dans la ville, ce dont je me réjouis tout en désirant vous entendre le confirmer de vive voix.

L'implication et le professionnalisme des gardiens de la paix ont permis d'obtenir de très bons résultats, que ce soit en matière de lutte contre les violences sur la voie publique ou de cambriolages. L'évolution des taux d'élucidation est en hausse grâce au travail des agents sur le terrain. Qu'ils en soient remerciés.

Néanmoins, il ne faut jamais baisser la garde en matière de sécurité publique, notamment en ce qui concerne les délits de violence aux personnes qui, eux, sont malheureusement en hausse. À cet égard, je souhaite connaître les raisons pour lesquelles le commissariat d'Albertville ne compte que trente-cinq agents alors qu'il devrait disposer d'un effectif de trente-neuf agents.

Enfin, il y a quelques mois, j'ai eu l'occasion d'appeler l'attention du ministre de l'intérieur sur l'absence d'un délégué à la cohésion police-population au sein de ce commissariat, qui permettrait de réaliser le nécessaire travail d'écoute et de mise en relation dans les quartiers de la ville. Le commissariat Albertville pourra-t-il bientôt

bénéficiaire d'un tel poste ?

**Mme la présidente.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.** Sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement a fait de la sécurité l'un des enjeux fondamentaux du quinquennat. Pour faire reculer l'insécurité, les forces de l'ordre sont chaque jour mobilisées sur le terrain.

À cet égard, je vous remercie d'avoir salué l'action des policiers d'Albertville dont je tiens aussi à souligner l'engagement et les résultats obtenus : l'an dernier, les violences physiques ont baissé de 22 %, les cambriolages ont diminué de 27 %, le nombre de vols de véhicules est resté stable. Je n'entends évidemment pas minimiser les problèmes réels ou le sentiment d'insécurité qui peut exister, mais les chiffres témoignent du travail accompli par les policiers. Il faut le saluer, et je vous remercie de l'avoir fait.

En tout état de cause, des moyens sont nécessaires et c'est pourquoi nous renforçons les effectifs, année après année : d'ici à la fin du quinquennat, 10 000 fonctionnaires de police et militaires de la gendarmerie auront été recrutés. Les modes d'action et la priorité donnée au terrain sont tout aussi importants. C'est tout le sens de la police de sécurité du quotidien, des partenariats qu'elle met en œuvre avec l'ensemble des acteurs de la sécurité et du décloisonnement qu'elle réussit à opérer entre les différents services de police.

J'en viens au prisme spécifique de votre question, à savoir les effectifs du commissariat d'Albertville. Au 31 décembre, cette circonscription de police comptait quarante-six agents, accusant un déficit minime de trois unités par rapport à l'effectif cible, selon les données dont je dispose et que je vais vérifier car elles ne correspondent pas aux vôtres.

Nous serons évidemment attentifs à la situation de ce commissariat. Il va de soi que, chaque fois que nécessaire, les effectifs de la ville peuvent recevoir le renfort des effectifs départementaux. Les effectifs de la sécurité publique de votre département – y compris ceux du renseignement territorial qui en font partie – sont passés de 304 à 326 agents entre la fin de 2016 et la fin de 2019.

S'agissant des délégués à la cohésion police-population, je partage votre avis sur le travail essentiel qu'ils réalisent. Votre département en comptait déjà un à Chambéry et, depuis le mois dernier, il en compte un supplémentaire à Aix-les-Bains. Malheureusement, la circonscription de police d'Albertville ne dispose pas, à ce stade, de réserviste volontaire pour exercer une telle mission. Nous ferons en sorte de relancer la prospection pour y remédier.

Soyez certain, monsieur le député, que nous continuerons à œuvrer pour donner aux forces de l'ordre les moyens d'assurer au quotidien la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens, à Albertville comme partout en France. J'ai bien noté votre insistance concernant le recrutement d'un délégué police-population dont je vous confirme toute l'utilité, notamment dans la coconstruction de sécurité entre les forces de sécurité intérieure, nos concitoyens et les institutions.

**Mme la présidente.** La parole est à M. Vincent Rolland.

**M. Vincent Rolland.** Merci, monsieur le secrétaire d'État, de cette réponse : des effectifs supplémentaires permettraient de mettre plus d'agents sur le terrain, et le délégué jouerait un rôle important dans les quartiers éligibles au titre de la politique de la ville – j'ai bien noté votre engagement à relancer la communication pour ce recrutement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Rolland](#)

**Circonscription :** Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 940

**Rubrique** : Police

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [28 janvier 2020](#)

**Réponse publiée le** : 5 février 2020, page 658

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2020](#)